RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL 2P-1
132 rue Perronet
92200 NEUILLY SUR SEINE

PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 4 JUILLET 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ
Le 4 JUILLET
A 11h30

Suite à la signature des statuts de la société 2P-1, se sont réunis :

- Monsieur Hervé POULET
  Titulaire d'une part
- Madame Marie-Christine MARIAUD
  Titulaire d'une part
- Monsieur Xavier POULET
  Titulaire d'une part
- Monsieur Alain-Joseph POULET
  Titulaire d'une part

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Hervé POULET.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour est la suivant :

1 – Nomination du ou des premiers gérants :
Les associés décident de nommer en qualité de premiers gérants :
- Monsieur Xavier POULET
- Monsieur Alain-Joseph POULET

Les gérants sont nommés pour une durée illimitée.

2 – Donner tous pouvoirs à l'effet de procéder à l'immatriculation de la société :

Après avoir entendu le compte-rendu du président de séance, les associés prennent les décisions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale approuve la nomination, en qualité de premiers gérants, et co-gérants, pour une durée illimitée, de :

- Monsieur Xavier POULET
- Monsieur Alain-Joseph POULET

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

Deuxième résolution

Tous pouvoirs sont donnés à tous porteurs d'un exemplaire de la présente délibération pour réaliser toutes les formalités nécessaires à l'immatriculation de la société

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11H40

Monsieur Hervé POULET

[redacted]

Madame Marie-Christine MARIAUD

[redacted]